

# RECRUTEZ AVEC PÔLE EMPLOI

## GÉRER UNE OFFRE POUR LAQUELLE UN CONSEILLER FAIT UNE PRÉSÉLECTION DES CANDIDATURES ET VOUS LES ADRESSE.

### ÉTAPE N°1

#### Vous déposez une offre d'emploi

→ Ce qui se passe sur votre offre

**Votre offre est diffusée sur pole-emploi.fr.** Votre conseiller Pole emploi présélectionne les candidatures et vous adresse celles correspondant aux critères que vous avez définis.

### ÉTAPE N°2

#### Vous recevez et traitez les candidatures

→ Ce qui se passe sur votre offre

Votre offre est **toujours diffusée** sur pole-emploi.fr. Les candidats intéressés peuvent encore postuler.

### ÉTAPE N°3

#### Vous faites le point sur l'avancement de votre recrutement

→ Ce qui se passe sur votre offre

**À la date convenue** lors du dépôt de votre offre, votre conseiller vous contacte pour faire le point sur les candidatures qu'il vous a adressées<sup>2</sup> :

- **Si vous avez recruté**, votre offre est clôturée.

- **Si les candidatures adressées n'ont pas abouti**, votre conseiller analyse avec vous les raisons et vous ajustez si nécessaire les critères de recrutement et/ou les services dont vous pouvez bénéficier.

Le cas échéant, votre offre est rediffusée sur pole-emploi.fr. Votre conseiller Pôle emploi présélectionne les candidatures et vous adresse celles correspondant aux critères que vous avez définis ensemble.

### ÉTAPE N°4

#### À la date prévue de prise de poste vous faites un nouveau point sur votre recrutement

→ Ce qui se passe sur votre offre

Si à cette date, **voire offre n'est pas encore clôturée**, votre conseiller vous contacte de nouveau pour faire le point sur l'avancement de votre recrutement.

### GÉRER VOTRE OFFRE SUR VOTRE ESPACE RECRUTEMENT POLE-EMPLOI.FR<sup>1</sup>

#### À TOUT MOMENT !

**Si vous avez recruté**  
vous pouvez clôturer votre offre.  
Cliquez sur « **annuler l'offre** ».

<sup>1</sup> L'espace recrutement sur pole-emploi.fr vous permet de déposer, suivre, gérer et clôturer vos offres, d'accéder aux profils de candidats en ligne et de leur adresser des propositions d'offres.

Si vous ne disposez pas d'un espace recruteur sur pole-emploi.fr pour gérer votre offre en ligne, vous pouvez en créer un en quelques clics.

À défaut, pour faire le point sur votre recrutement, contactez votre conseiller pôle emploi.

<sup>2</sup> Si votre conseiller ne réussit pas à vous joindre directement pour faire le point sur les candidatures adressées, il vous adresse un courrier (ou mail) à cet effet.